

III PARENTE ET SOCIETE

3.1 LES PATRONYMES

3.11. *L'origine des patronymes*

La pratique du mariage exogamique favorise la fluidité des noms de familles. La perception subjective des patronymes paternels, auxquels s'identifie plus volontiers l'individu, permet d'évaluer les fréquences de mobilité des groupes. Celle-ci joue d'abord dans le cadre du village, au niveau de l'occupation des maisons et de l'exploitation des terres, et se porte ensuite sur la mouvance d'un réseau de villages, susceptible de répondre de lieu en lieu, à des flux brassant les générations et les familles.

La correspondance entre le nom qui s'introduit dans la population, pour tenter d'y faire souche, et son lieu d'origine, prépare surtout une étude plus large des relations entre paroisses ou communes voisines. Certains noms peuvent-ils investir un même village avec une constance particulière sur presque trois siècles, ou leur distribution s'effectue-t-elle aléatoirement, en révélant le caractère hasardeux des brassages des patronymes au sein des familles ? Cela revient à se demander si chaque village agit comme un distributeur de noms à partir de familles patronymiques fortes, durables et originales. Il semble en vérité que les patronymes introduits par exogamie répondent à une certaine fréquence et que chacun d'eux, surgissant à intervalles plus ou moins réguliers, provienne à chaque fois du lieu dans lequel il a fait souche.

Pas moins de cent quatre vingt treize noms de famille s'introduisent à Barisey-la-Côte pendant cette période de trois siècles. Si certains ne sont que des patronymes de retour, venant de l'éloignement occasionnel d'un fils de famille de souche, la plupart d'entre eux sont étrangers au patrimoine de noms du village. Beaucoup se montrent même éphémères : la grande majorité, 136, soit 70 % du total, n'apparaissent qu'une seule fois dans l'état civil ; 27 (15 %) le font deux fois ; 14 (7 %) trois fois ; 8 (4 %), quatre fois ; 4 (2 %), cinq fois ; 3 (1,5 %) six fois ; 1 (0,5 %) sept fois.

Les patronymes apparaissant à plusieurs reprises, après s'être éteints ou avoir simplement essaimé ailleurs, viennent dans la plupart des cas, soit du même lieu de provenance, soit de villages directement voisins. Cela tend à confirmer l'appartenance des noms les plus courants à des lieux déterminés. On peut pressentir combien les familles restaient étroitement liées à leur patronyme ; s'il y eut dans un même village, un grand renouvellement des noms apportés par les mariages exogamiques, peu d'entre eux ont eu en vérité une influence suffisante sur le renouvellement des noms de familles.

3.12. Analyse de la dynamique des patronymes

Les patronymes sont considérés dans cette analyse sans que nous sachions quelles relations familiales seraient susceptibles de les lier. Et pourtant, la dynamique des noms propres s'attache à la trame des liens de famille parce que la multiplication d'un même patronyme agit davantage par effet de bouturage que par apport successif d'un même nom provenant de sources différentes. Mais notre étude s'intéresse davantage à une approche du capital en patronymes de la population, qu'à une analyse des réseaux familiaux patronymiques. Elle considère les chances respectives de survie de chaque nom de famille s'il est porté par un homme, ou ses risques de disparition s'il l'est par une femme. La dynamique des patronymes masculins introduits par mariage présente ainsi la courbe suivante : une première ascension aboutit à un sommet, entre 1713 et 1733, suivie d'une régression jusqu'en 1773 ; après celle-ci, une seconde ascension, cette fois-ci plus durable, conduit à une position culminante en deux sommets : périodes 1813/ 1833 et 1873/ 1893. Enfin, la régression des patronymes se montre aussi rapide que l'a été la seconde ascension, jusqu'à la période 1933/ 1953, avant un ultime sursaut du nombre des mariages, dès 1973.

3.13. La durée des noms de famille

L'apport de nouveaux patronymes au sein de la population étant continu¹, il importe de connaître ses effets sur le capital de noms de famille. Nous avons dissocié le caractère éphémère de cet apport, de son caractère durable, à partir de courbes mesurant leur importance en fonction des noms de familles déjà acquis. Cela revient à recenser, par périodes, les nouveaux patronymes apparus ; à repérer ceux qui se renouvellent au moins une fois au cours d'une des périodes suivantes ; inversement, à identifier, d'une part, les patronymes acquis, d'autre part, les nouveaux patronymes définitivement rayés des effectifs à partir de cette période là.

La dynamique des noms durables présente la même courbe que celle des patronymes masculins introduits par mariage, le double sommet du XIX^e siècle étant moins marqué, comme si c'était à cette époque, les nouveaux noms éphémères qui avaient provoqué les sommets de la courbe ; hypothèse que confirme la stagnation de la courbe des noms durables, en fin de période. C'est bien l'introduction de nouveaux noms qui occasionne le premier sommet de la période 1713/ 1733 même si leur base, qui représente la ligne des valeurs les plus faibles, décline régulièrement. Cette courbe de nouveaux noms progresse deux fois : entre 1873 et 1833, et entre 1953 et 1973, les noms de souche ayant alors une trop faible vitalité pour contribuer à l'essor des patronymes.

¹ Les monographies lorraines ne traitent pas de la question des patronymes. Seule, Claire DE COLNET, pour Pulligny, signale que de la fin du XVII^e siècle à 1790, il n'y a ni nouveaux patronymes ni pertes de patronymes.

3.14. Apparitions et disparitions de patronymes

Le profil de la courbe des disparitions de noms est dans l'ensemble conforme à la courbe générale des noms, soit un premier déclin jusqu'à la période 1753/ 1773, suivi d'une ascension à double sommet lors de celles de 1813/ 1833 et 1873/ 1893, puis d'un second déclin. Dès la période 1793/ 1813, le nombre des disparitions devient toutefois plus important que celui des nouveaux noms sauf pour la période ultime de 1933/ 1953.

De même, dès 1813, les disparitions émergent à plusieurs reprises de la courbe des noms durables et dès 1873, elles se rapprochent fortement de la courbe du total des noms. Très faibles au début de la période, les disparitions sont clairement devenues prépondérantes à partir de la fin du XVIII^e siècle et du début du XIX^e siècle comme s'il n'importait plus alors à la population d'entretenir et constituer son patrimoine patronymique.

A la base de ce patrimoine, les patronymes durables augmentent en valeur jusqu'à la période 1733/ 1753 puis évoluent de celle de 1813/ 1833 à celle de 1913/ 1933 dans une fourchette située entre 35 et 75 % du total des patronymes. Progressant en flèche jusqu'entre 1753/ 1773, les nouveaux noms se stabilisent pour leur part de 25 à 55 % du total des patronymes jusqu'entre 1933 et 1953, avant de remonter au cours de la dernière période. Quant aux pertes de patronymes, après un arrêt jusqu'à la période de 1773/ 1793, correspondant à la consolidation des patronymes de souche, elles ne cessent de progresser pour dépasser les autres valeurs de la courbe des patronymes. Elles demanderaient une étude plus fine de la dynamique des nouveaux noms, partagés entre ceux qui seront appelés à durer dans les familles et ceux qui disparaîtront tout aussitôt. En valeur réelle, les nouveaux noms commencent à décrocher à partir de 1733 et 1753 pour entrer ensuite dans une alternance de remontées et de descentes, avec une ligne de base légèrement déclinante. Ils atteignent leurs sommets au cours des périodes 1813/ 1833, 1873/ 1893 et 1953/ 1983.

En pourcentages, le fléchissement initial est plus flagrant entre 1773 et 1793, puis la courbe oscille entre 25 et 55 % du total des noms, jusqu'à sa remontée d'entre 1953 et 1973. Dans les deux situations, les courbes des nouveaux noms durables et des nouveaux noms éphémères coïncident jusqu'à la période 1773/ 1793, dans un égal partage ; ensuite, tandis que les nouveaux noms durables chutent inexorablement, les nouveaux noms éphémères se fondent dans la courbe des nouveaux noms. Cela confirme que la période 1773/ 1793, la population ne sait plus renouveler et entretenir son capital de patronymes.

3.15. Patronymiques unis dans les deux sexes, par périodes de vingt ans

C'est bien évidemment lorsque le même patronyme procède à des unions de filles et de garçons dans une même période qu'il exerce le plus son dynamisme. Une telle situation ne concerne en vérité que trente-cinq patronymes sur l'ensemble et encore, ne se produit-elle qu'une fois pour quinze d'entre eux. Cela prouve que la majorité des patronymes introduits par mariage montre une vitalité plutôt réduite. Il n'est pas étonnant, alors, que beaucoup ne fassent qu'un passage éphémère dans les registres de l'état civil.

Les patronymes qui se marient dans les deux sexes pendant la même période respectent l'ordre général d'importance des patronymes tant que ces doubles mariages se reproduisent plus de deux fois dans la même période de vingt ans. Le rapport devient ensuite beaucoup moins fidèle comme si le hasard, plus que la logique, induisait alors le phénomène. Ce ne sont cependant pas toujours les familles les plus souvent citées dans l'ordre général des patronymes qui voient s'effectuer en leur sein le plus grand nombre de mariages des deux sexes ; les familles Champougny notamment, pourtant les plus représentées, n'arrivent qu'en troisième position en ne consacrant que six fois des unions conjointes de filles et de garçons dans la même période. Leur vitalité matrimoniale s'avère en vérité plus faible que leur représentation numérique au sein de la population.

Les correspondances entre les patronymes d'hommes et de femmes mariés dans la même période deviennent circonstancielles dès que le phénomène de la double union ne se produit qu'une fois. Cette situation se montre assez fréquente, excepté pour les familles Morlet, Moudin et Pillot, qui tiennent leur rang au nombre des quarante familles les plus représentées, les autres en sont toutes exclues. Leur présence dans les registres matrimoniaux a peu d'effet sur leur pérennité. Il est vraisemblable que les porteurs de ces patronymes ne se soient pas attardés à faire souche dans le village après avoir marié fille ou garçon une seule et unique fois.

3.16. Distribution des patronymes des pères et des mères

Il est une double façon d'approcher les patronymes d'un village : de façon réelle, à partir de l'étude de l'évolution du patrimoine de noms ; et de façon suggérée, par l'idée que s'en font ceux qui les portent. Cela revient à distinguer le nom des hommes, appelé à durer et contribuer au patrimoine de noms révélés, de celui des femmes, lequel, par principe, doit disparaître tout en restant implicitement lié au patrimoine familial et individuel. Dans la mesure où chacun s'identifie à son nom personnel, c'est-à-dire à celui du père, il a tendance à confondre sa généalogie relative avec sa généalogie exacte ; la première ne comporte que la lignée des hommes, constituant sa famille patronymique, la seconde considère son véritable patrimoine anthroponymique qu'il a bien plus de difficultés à concevoir.

C'est d'ailleurs le nom du père qui tient lieu de signe de reconnaissance sociale même si l'état civil reconnaît à la femme le droit de porter sa vie durant son nom de naissance, celui qui lui vient de son père. Ainsi, chaque femme s'identifie par un nom personnel non transmissible qui l'isole en quelque sorte au sein de sa nouvelle famille. La répartition des sexes au hasard des naissances agit donc comme un facteur de conservation ou de disparition des patronymes, un excès de naissances masculines donnant au nom de famille de plus grandes chances de s'imposer dans la population, une abondance de naissances féminines incitant au contraire les familles « à partir en quenouille », plus exactement à perdre graduellement leurs noms par les femmes.

Divisé par deux à chaque génération, le capital en patronyme fait ainsi l'objet, par ses porteurs, d'une nouvelle identification par laquelle il retrouve son unité. Génération après génération, il s'effectue de la sorte une refonte des patronymes du village, d'abord par le sacrifice délibéré des noms des mères, ensuite de ceux des filles lorsqu'elles se marient. Seul, le nom des femmes célibataires connaît un sursis tant qu'elles vivent, tout en se montrant irrémédiablement condamné à leur décès. Le recensement des noms de femmes destinées à perdre leur patronyme va dans le sens d'une réduction, à moyen terme puisque l'individu conserve sa vie durant son patronyme paternel, au moins pour l'état civil. Le nom de l'épouse lui restant personnel, puisqu'il ne se transmet pas aux générations suivantes, c'est au sein de chaque famille qu'agit la balance entre les patronymes portés par les hommes et ceux portés par les femmes. Le nom du père est propice à bouturer si le nombre des enfants mâles et des garçons mariés se montre supérieur à celui des femmes, ou se destine à dépérir dans le cas contraire.

Patronymes des pères. La règle de l'attribution du nom du père à l'enfant impose le recensement des patronymes masculins agissant comme les vecteurs de transmission des noms de famille entretenus par la population. Celle-ci renouvelle donc son capital de noms avec seulement la moitié d'entre ceux qu'elle possède explicitement (nom des hommes) et implicitement (nom des femmes). C'est par cette règle de patronymie que toutes les générations procèdent à une césure entre l'héritage génétique et social d'un individu et son héritage patronymique par lequel il s'identifie nécessairement, mais de façon réductrice, au nom du père. A chaque naissance, la famille joue donc sa chance de conserver son patronyme intact dans le village. Cette réalité s'impose encore aujourd'hui dans la mesure où l'individu s'attache plus au nom qu'il porte qu'à ses ascendances réelles qu'il connaît d'ailleurs assez mal.

A chaque fois qu'un père transmet son nom, il conserve une chance supplémentaire d'assurer la durée du patronyme. Bien sûr, cette chance de départ, sollicitée autant de fois qu'est conçu un enfant, risque de se dilapider au cours du temps, particulièrement par le hasard de la détermination du sexe, qui la réduit à presque rien lorsque survient une fille. Mais la naissance d'un garçon ne

garantit nécessairement pas la survie du nom puisque l'enfant peut mourir en bas âge, l'adulte rester célibataire ou émigrer définitivement de Barisey-la-Côte. Une fois que s'est établie la transmission du nom du père lors de la déclaration de naissance, le patronyme est donc encore remis en jeu au gré de l'existence et de la conjugalité. En assurant la prolixité de sa famille, le père peut avoir, au moins, théoriquement, plus d'espoirs qu'il lui survive.

Patronymes des mères. Les femmes lèguent implicitement leur nom sans que toutefois l'enfant ne le porte ni ne le transmette, sauf dans les très rares cas de naissances d'enfants naturels. Le mécanisme de transmission, ou non, du patronyme porté par la femme n'agit plus au niveau de la natalité puisqu'il s'est déjà effectué à l'occasion du mariage, à l'issue duquel le nom de la femme a pris son caractère implicite. Seule, la naissance est appelée à remplir un nouveau rôle dans la pérennisation ou l'extinction du nom à travers la répartition des sexes, le nom des garçons se destinant à prendre une forme active, celui des filles ne devant plus jouer qu'un rôle passif.

Sans que les oppositions de valeurs soient tranchées, les courbes respectives des patronymes des pères et des mères présentent des différences notables. Les pères connaissent un pic bien plus précoce, un siècle avant celui des mères, à la fin du XVIII^e siècle. Les noms des mères continuent à s'amplifier tout au long du XIX^e siècle et la proportion des nouveaux prénoms des mères se fait plus importante. Cela dénote un renouvellement plus grand de ces patronymes maternels du fait de leur abandon plus fréquent. Mais si ces différences ne sont pas plus marquées, c'est que les deux séries de patronymes puisent aux mêmes sources de noms de famille.

Les courbes des pertes de patronymes se conforment à celles des patronymes nouveaux, les pertes des mères étant plus importantes et se trouvant en progression constante jusqu'au premier tiers du XX^e siècle. Dans les deux cas, une grande majorité des noms disparus, d'un recensement à l'autre, se perd définitivement. Autant que celle des nouveaux patronymes, la courbe des patronymes perdus s'assimile dans l'ensemble à la dynamique du total des patronymes.

Les courbes par pourcentage révèlent mieux le renouvellement supérieur des patronymes des mères, aussi bien au niveau des nouveaux patronymes que de celui des patronymes perdus. A ce titre, même faibles, les reprises de patronymes disparus sont plus fortes chez les mères que chez les pères ; en corollaire, les pertes définitives de patronymes de pères sont moins importantes, au moins jusqu'à la fin du XIX^e siècle.

3.17 . Cumul des patronymes cités dans l'ensemble des actes d'état civil

La fréquence avec laquelle le nom propre apparaît dans les actes d'état civil mesure sa vitalité au sein de la population. Le nombre de citations dont il fait l'objet dans le cadre des mariages révèle sa capacité à assurer une part des unions nécessaires à la durée de cette population et à entrer dans le

mouvement des partages familiaux. Chaque citation de naissances témoigne de sa prolixité, pour lui-même et pour la génétique des familles, quand il affecte les femmes, puisqu'elles rendent relative l'identification apparente au nom du père. La citation du patronyme à l'occasion des décès, témoigne plutôt d'une fidélité au village au sein duquel on reste ou l'on retourne mourir. Il n'est pas indifférent de savoir combien de personnes s'y font enterrer, en fonction du nombre de celles qui s'y marient et de celles qui en partent. Ainsi, le cumul de ces trois ordres d'actes d'état civil mesure l'importance du rôle joué par le patronyme sur l'ensemble des patrimoines de noms, et contribue finalement à définir le caractère de la population à partir des principaux noms de famille.

Bien sûr, les registres d'état civil ne correspondent pas à la démographie exacte du village à cause des pertes importantes et constantes d'individus. Ils ne donnent qu'une esquisse, nécessaire mais insuffisante, de la vitalité sociale de la paroisse ou de la commune, à travers les actes qui encadrent la vie de l'individu et de la famille, soit, la naissance, le mariage et le décès. Mais ils ne rendent pas compte des équilibres démographiques de la paroisse, entre sa dynamique de naissances et de mariages, et sa faculté de conserver ses sujets. Si, dans les dernières décennies de notre période d'étude, le secrétaire de mairie a pris soin d'indiquer en marge, les dates et lieux de mariage et de décès des personnes qui s'étaient définitivement éloignées, ce sont surtout les actes notariés et les dossiers de l'enregistrement qui donnent un certain aperçu de la dispersion de la population, à l'occasion des successions. Cette dispersion se montre dans l'ensemble assez élevée.

En deux cent quatre vingt ans, les registres paroissiaux et les registres d'état civil recèlent, tous actes confondus, pas moins de quatre cent soixante huit patronymes différents. Quantité importante pour un village qui ne dépasse pas les trois cent âmes dans ses années de plus forte démographie. Mais ce recensement ne doit pas cacher les différences entre tous ces patronymes ; au brassage apparent des noms de famille répond en vérité une double situation de fidélité et de caractère éphémère : à la durée, presque à l'éternité de certains patronymes, répond la volatilité de la plupart des autres dont l'abondance ne remet pas en cause la domination des noms les plus traditionnels.

Deux patronymes durables s'imposent sans discussion avec plus de quatre cent citations ; Champoungny et Maitrehanche, qui totalisent 4 % des noms, le même pourcentage que celui des Fringant et des Joyeux dont la valeur ne se situe plus qu'entre deux cent à quatre cent citations. C'est dire combien le décrochement se montre brutal même entre les patronymes dominants. Apparaissent ensuite des patronymes non dominants mais fréquents et durables. Entre cent et deux cent citations, ils ne sont que cinq à représenter 1,07 % du total des noms de famille et 12, soit 2,56 %, entre cinquante et cent. Ces patronymes là ne sont pas nécessairement cités dès l'origine mais ils ont fidèlement occupé les registres de l'état civil depuis leur apparition, même s'ils se réduisent le plus souvent à une lignée unique.

Puis, viennent des patronymes de faible activité, sans grande influence sur l'identité de la population mais ayant prospéré sur quelques dizaines d'années, au plus un siècle. Entre dix et cinquante citations, ils sont trente à compter entre cinquante et seize patronymes, soit 3,42 % ; treize patronymes, entre trente et vingt, treize patronymes : 2,17 % ; quarante et un entre vingt et dix : 8,76 %.

De deux à dix citations, le patronyme ne représente qu'un individu ayant conduit son existence familiale à Barisey-la-Côte sans faire souche. Ils sont plus de quarante à bénéficier de cinq à dix citations (8,54 %) et quelques cent cinquante cinq entre deux et cinq citations, (24,57 %). Les patronymes isolés, apparus une seule fois par hasard dans les registres d'état civil, constituent de loin la classe la plus nombreuse, ils sont deux cent vingt deux à partager les quelques 47,43 % du total des effectifs.

3.18. Dynamique des principaux patronymes

Ce tableau résulte de la synthèse des analyses précédentes, respectivement faites pour les mariages, les naissances et les décès. Il permet de comprendre l'histoire de chaque patronyme et d'apprécier les raisons qui l'ont porté à disparaître ou fructifier. C'est par la vitalité des noms des hommes que s'effectue cette analyse, très précisément à partir de leur fréquence de mariages, de la naissance d'enfants mâles et de la survie des sujets masculins. En raison du partage entre patronymes explicites masculins et patronymes implicites féminins, devant le risque d'un trop grand brassage de noms introduits par exogamie, le destin du patronyme reste suspendu au rapport délicat entre la dynamique des hommes et celle des femmes, avec cette donnée que les hommes sont les plus nombreux à naître, et les femmes, les plus nombreuses à survivre.

Bastien. Les mariages masculins, majoritaires jusque vers les années 1830, correspondent à une bonne représentation de 1713 à 1813. Après quoi, le déficit par les femmes, repérable à deux reprises, entraîne une chute des naissances rapidement suivie d'une reprise, modeste, de 1833 à 1913. La courbe des décès se conforme à celle des naissances avec un pic lors de la période 1793/1813, de part et d'autre de laquelle se stabilisent des valeurs basses et régulières.

Boileau. Plusieurs introductions du nom, sans liens apparents, expliquent les trois ascendances de mariages masculins. On observe un grand déficit par les femmes entre 1773 et 1873, le

LISTE DES PATRONYMES DE BARISEY-LA-CÔTE (nombres de citations)

Ordre alphabétique

Alerrburger 1	Alix 1	Ambert 1	Amelot 1	Ancel 1	Andrée 1
Appel 1	Arnould 6	Auber(t) 2	Aubertin 20	Aubin 1	Aubry 11
Augustin 3	Bagard 1	Bainville 1	Banvois(x) 13	Barbier 3	Barbillon 3
Barbon 1	Bar(r)at 8	Bar(r)ée 2	Bar(r)et 17	Barrois 7	Bar(r)y 5
Barthélemy 2	Bastien 111	Bastillon 1	Bathelier 1	Baubelle 3	Bauer 4
Beaulieu 1	Beck 2	Beclier 1	Benoît 1	Bernache 3	Bernard 12
Bertiner 1	Besson 1	Bichet 3	Bigotte 1	Binot 4	Bioume 2
Blanchard 13	Blancheton 13	Blondin 1	Bogard 7	Boileau 116	Bonin 1
Bonjean 29	Bontemps 11	Bonus 19	Bouché 3	Boucher 13	Bouchet 1
Bouf(fe) 69	Boulangier 13	Bourceret 3	Bourgne 87	Bourguignon 14	Bouvard 1
Brabant 1	Brabas 1	Bracke 1	Brelle 33	Breton 1	Brice 1
Briquet 1	Brou 1	Bullet 2	Burnot 1	Caillet 1	Camus 1
Caron 1	Chalin 1	Champougny 632	Charée 15	Charpentier 1	Char(r)uel 2
Charvel 1	Chauvelot 7	Chauvet 1	Chavelier 1	Chenel 18	Chenezle 1
Chenier 1	Chenin 59	Cherbonnier 22	Chiron 1	Chrétien 3	Christophe 5
Claudinot 1	Claudot 3	Claus 1	Clausier 6	Clément 49	Cochinaire 4
Colas 1	Colin 2	Col(l)ardon 5	Co(l)lotte 2	Colson 2	Cornevaux 2
Courtois 50	Cousin 4	Couveux 5	Croiset 1	Cuny 4	Cuvil(l)ier 2
Czervinice 1	Dalle(y)(e) 12	Dalval 1	Danous(z)e 2	Danton 1	Darcis(y) 46
Dauguet 1	Dechesne 1	Degouy 1	Délinchant 1	Demanche 1	Demande 3
Demandre 5	Denis 6	Denout 1	Derlon 1	Deschamps 1	Dethory 2
Devoge 1	Devosges 1	Didelot 24	Didier 18	Diné 16	Dohr 1
Domager 1	Dombrot 13	Donna 1	Douces 1	Doucet 1	Duquainois 1
Durand(t) 66	Durin 1	Durouaux 2	Edmond 4	Elophe 4	Emerot 1
Epphense 1	Erard 1	Esteille 5	Estelle 1	Etienne 1	Evrard 1
Faget 1	Faivre 1	Fanry 2	Fausse 9	Fenard 45	Ferbus 3
Fer(r)y 16	Feviot 1	Fixe 3	Florentin 7	Fontaine 6	Foucquet 1
Foudent 1	Fournier 11	François 75	Frément 1	Fresse 3	Fricher 1
Frigand(t) 10	Fringant(d)215	Gagent 1	Galizot 11	Ga(l)land 39	Gaude 2
Genin 33	Gentry 1	Genty 2	Geoffroy 2	George 116	Gérard 7
Gérardin 5	Gertil 1	Gieron 1	Gigead 1	Gillot 8	Gimbert 1
Girard 1	Girault 3	Girol 1	Girotte 7	Godfrin 22	Gossot 1
Goucy 1	Goujon 3	Gourdin 7	Grandidier 1	Grosdidier 1	Grosjean 5
Gudon 1	Guelma 1	Guenin 1	Guérin 2	Guien 1	Guillaume 1
Guillemin 1	Guillery(i) 12	Hans 1	Harand 2	Harmand 1	Harpin 1
Haussonville 1	Hay 3	Henry 49	Herpain 1	Heymonet 1	Hill 1
Hot(t)(h)ier 3	Houbeau(x) 7	Humbert 9	Husson 3	Jacquemin 2	Jancenelle 1
Koehl 1	Kouffa 2	Krémer 3	Jacob 17	Jacquat 1	Jacques 1
Jacquinet 1	Jacquot 13	Jaget 1	Jaillon 2	Jallion 1	Jeannot 15
Jillot 3	Joeckle 1	Jolis(y) 7	Jolli 2	Joncenelle 2	Jouy 10
Joyeux 395	Jussiaux 1	Labé 11	Label 1	Laforge 4	Laine 1
La(l)lma(e)nt 33	Lambellin 1	Lamotte 1	Laurent 32	Lbu 1	Lebrancher 1

Leclerc 1	Lentz 1	Lepage 1	Leparqueux 1	Leroy 2	Letout(defrou)4
Lezu 1	Lhomme 3	Liégeois 2	Litalien 2	Lorrain 1	Louis 3
Lourot 2	Louviot 7	Luçot 1	Mahin 1	Maitrehanche 403	Maitrepierre 8
Maljean 25	Mangaux 1	Mangenot 56	Mangeot 73	Mangin 2	Mangon 1
Mangras 11	Manquin 1	Mansy 1	Marcelli 1	Marchal 61	Maréchal 1
Marin 1	Martin 22	Masson 10	Mater 1	Mathias 1	Mathiot 6
Mathis 12	Matisse 2	Mauriot 1	Maury 1	Maye 1	Melin 1
Mengin 1	Menoux 24	Messin 3	Métra 1	Meyer 1	Michel 4
Millot 34	Minette 1	Mirquet 1	Mitaine 1	Moine 13	Montignon 8
Mora 1	Moreau 1	Morel 1	Morelle 1	Morisot 1	Morlet 47
Morlot 104	Moudin 21	Mouilleron 17	Mourey() 7	Mourot 6	Mouton 7
Munier 6	Naboth 20	Noël 75	Nouveau 1	Olry 30	Optel 3
Ory 7	Oudard 2	Oudin 14	Oudot 12	Panichot 78	Paracquier 1
Parisot 1	Parmentier 8	Parmenty 1	Parnier 2	Pel(le)tier 6	Pérari 1
Pernod 1	Perrin 11	Peschiéra 6	Petit 2	Petitjean 2	Petler 1
Pevittier 1	Phargne 1	Pharnier 1	Philbert 2	Phylbeuf 1	Picard 2
Pichancourt 4	Picot 2	Picquot 6	Pierre 1	Pierron 3	Pierrot 45
Pierson 1	Pigot 4	Pillot 38	Pique 3	Poinsard 2	Poinsignon 2
Poirot 74	Poirson 7	Poisson 1	Pottier 4	Pouchelon 1	Poulain 5
Provin 1	Prud'homme 4	Pultier 4	Quarpentier 2	Rack 1	Rambaut 5
Rambeau 1	Raquet 2	Regnard 14	Rémy 6	Renard 42	Richard 108
Rideau 1	Rieusset 1	Rigotot 1	Risser 1	Robert 3	Roch 1
Roebeyral 1	Rollet 1	Ronsart 2	Roset 1	Rosier 1	Rousseau 1
Roussel 4	Rousselot 1	Royer 9	Roze 1	Ruaux 1	Ruer 1
Saignot 1	Saintonnier 2	Saler 1	Saleur 13	Sanchez 1	Sansaux 1
Saulvet 1	Sauvet 2	Schmid 1	Schneider 3	Schwartz 2	Seignof 5
Sernet 1	Simon 2	Simonin 23	Soulas 1	Stefannazzi 1	Sure 3
Tabellion 12	Tendez 1	Thévenin 1	Thiéblemont 3	Thiers 19	Thiéry 3
Thomas 2	Thomassin 7	T(h)ouvenot 19	Timeur 1	Timont 1	Tisseron 1
Toussaint 1	Traverse 2	Tribout 1	Utrion 1	Vaillant 3	Van(n)ier 15
Vaquier 2	Varnier 6	Varnin 1	Vartin 1	Vassé 12	Vauffar 4
Vétier 1	Veubant 1	Viard 7	Victor 1	Vigneron 1	Villaume1
Villemy 1	Villeroy 1	Vinant 1	Vincent 14	Vining 3	Vinot 4
Vivin 4	Voche 1	Vonin 1	Vonphar 1	Vosgien 31	Vuillaume 2
Walker 11	Welker 2	Wultier 1			

Ordre d'importance

Champougny 632	Maitrehanche 403	Joyeux 395	Fringant(d)215	Boileau 116	George 116
Bastien 111	Richard 108	Morlot 104	Bourgne 87	Panichot 78	François 75
Noël 75	Poirot 74	Mangeot 73	Bouf(fe) 69	Durand(t) 66	Marchal 61
Chenin 59	Mangenot 56	Courtois 50	Clément 49	Henry 49	Morlet 47
Darcis(y) 46	Fenard 45	Pierrot 45	Renard 42	Ga(l)land 39	Pillot 38
Millot 34	Brelle 33	Genin 33	La(l)lma(e)nt 33	Laurent 32	Vosgien 31
Olry 30	Bonjean 29	Maljean 25	Didelot 24	Menoux 24	Simonin 23
Cherbonnier 22	Godfrin 22	Martin 22	Moudin 21	Aubertin 20	Naboth 20
Bonus 19	Thiers 19	T(h)ouvenot 19	Chenel 18	Didier 18	Bar(r)et 17
Jacob 17	Mouilleron 17	Diné 16	Fer(r)y 16	Charée 15	Jeannot 15
Van(n)ier 15	Bourguignon 14	Oudin 14	Regnard 14	Vincent 14	Banvois(x) 13
Blanchard 13	Blancheton 13	Boucher 13	Boulangier 13	Dombrot 13	Jacquot 13
Moine 13	Saleur 13	Bernard 12	Dalle(y)(e) 12	Guillery(i) 12	Mathis 12
Oudot 12	Tabellion 12	Vassé 12	Aubry 11	Bontemps 11	Fournier 11
Galizot 11	Labé 11	Mangras 11	Perrin 11	Walker 11	Frigand(t) 10
Jouy 10	Masson 10	Fausse 9	Humbert 9	Royer 9	Bar(r)at 8
Gillot 8	Maitrepierre 8	Montignon 8	Parmentier 8	Barrois 7	Bogard 7
Chauvelot 7	Florentin 7	Gérard 7	Girotte 7	Gourdin 7	Houbeau(x) 7
Jolis(y) 7	Louviot 7	Mourey() 7	Mouton 7	Ory 7	Poirson 7
Thomassin 7	Viard 7	Arnould 6	Clausier 6	Denis 6	Fontaine 6
Mathiot 6	Mourot 6	Munier 6	Pel(le)tier 6	Peschiéra 6	Picquot 6
Rémy 6	Varnier 6	Bar(r)y 5	Christophe 5	Col(l)ardon 5	Couveux 5
Demandre 5	Esteille 5	Gérardin 5	Grosjean 5	Poulain 5	Rambaut 5
Seignof 5	Bauer 4	Binot 4	Cochinaire 4	Cousin 4	Cuny 4
Edmond 4	Elophe 4	Laforge 4	Letout(defrou) 4	Michel 4	Pichancourt 4
Pigot 4	Pottier 4	Prud'homme 4	Pultier 4	Roussel 4	Vauffar 4
Vinot 4	Vivin 4	Augustin 3	Barbier 3	Barbillon 3	Baubelle 3
Bernache 3	Bichet 3	Bouché 3	Bourceret 3	Chrétien 3	Claudot 3
Demande 3	Ferbus 3	Fixe 3	Fresse 3	Girault 3	Goujon 3
Hay 3	Hot(t)(h)ier 3	Husson 3	Krémer 3	Jillot 3	Lhomme 3
Louis 3	Messin 3	Optel 3	Pierron 3	Pique 3	Robert 3
Schneider 3	Sure 3	Thiéblemont 3	Thiéry 3	Vaillant 3	Vining 3
Auber(t) 2	Bar(r)ée 2	Barthélemy 2	Beck 2	Bioume 2	Bullet 2
Char(r)uel 2	Colin 2	Co(l)lotte 2	Colson 2	Cornevaux 2	Cuvil(l)ier 2
Danous(z)e 2	Dethory 2	Durouaux 2	Fanry 2	Gaude 2	Genty 2
Geoffroy 2	Guérin 2	Harand 2	Jacquemin 2	Kouffa 2	Jaillon 2
Jolli 2	Joncenelle 2	Leroy 2	Liégeois 2	Litalien 2	Lourot 2
Mangin 2	Matisse 2	Oudard 2	Parnier 2	Petit 2	Petitjean 2
Philbert 2	Picard 2	Picot 2	Poinsard 2	Poinsignon 2	Quarpentier 2
Raquet 2	Ronsart 2	Saintonnier 2	Sauvet 2	Schwartz 2	Simon 2
Thomas 2	Traverse 2	Vaquier 2	Vuillaume 2	Welker 2	Alterburger 1
Alix 1	Ambert 1	Amelot 1	Ancel 1	Andrée 1	Appel 1
Aubin 1	Bagard 1	Bainville 1	Barbon 1	Bastillon 1	Bathelier 1
Beaulieu 1	Beclier 1	Benoît 1	Bertiner 1	Besson 1	Bigotte 1
Blondin 1	Bonin 1	Bouchet 1	Charpentier 1	Bouvard 1	Brabant 1
Brabas 1	Bracke 1	Breton 1	Brice 1	Briquet 1	Brou 1

Burnot 1	Caillet 1	Camus 1	Caron 1	Chalin 1	Charvel 1
Chauvet 1	Chavelier 1	Chenezle 1	Chenier 1	Chiron 1	Claudinot 1
Claus 1	Colas 1	Croiset 1	Czervinice 1	Dalval 1	Danton 1
Dauguet 1	Dechesne 1	Degouy 1	Délinchant 1	Demanche 1	Denout 1
Derlon 1	Deschamps 1	Devoqe 1	Devosges 1	Dohr 1	Domager 1
Donna 1	Douces 1	Doucet 1	Duquainois 1	Durin 1	Emerot 1
Epphense 1	Erard 1	Estelle 1	Etienne 1	Evrard 1	Faget 1
Faivre 1	Feviot 1	Foucquet 1	Foudent 1	Frément 1	Fricher 1
Gagent 1	Gentry 1	Gertil 1	Gieron 1	Gigead 1	Gimbert 1
Girard 1	Girol 1	Gossot 1	Goucy 1	Grandidier 1	Grosdidier 1
Gudon 1	Guelma 1	Guenin 1	Guien 1	Guillaume 1	Guillemine 1
Hans 1	Harmand 1	Harpin 1	Haussonville 1	Herpain 1	Heymonet 1
Hill 1	Jancenelle 1	Koehl 1	Jacquat 1	Jacques 1	Jacquinet 1
Jaget 1	Jallion 1	Joeckle 1	Jussiaux 1	Label 1	Laine 1
Lambellin 1	Lamotte 1	Lbu 1	Lebrancher 1	Leclerc 1	Lentz 1
Lepage 1	Leparqueux 1	Lezu 1	Lorrain 1	Luçot 1	Mahin 1
Mangaux 1	Mangon 1	Manquin 1	Mansy 1	Marcelli 1	Maréchal 1
Marin 1	Mater 1	Mathias 1	Mauriot 1	Maury 1	Maye 1
Melin 1	Mengin 1	Métra 1	Meyer 1	Minette 1	Mirquet 1
Mitaine 1	Mora 1	Moreau 1	Morel 1	Morelle 1	Morisot 1
Nouveau 1	Paracquieu 1	Parisot 1	Parmenty 1	Pérari 1	Pernod 1
Petler 1	Pevittier 1	Phargne 1	Pharnier 1	Phylbeuf 1	Pierre 1
Pierson 1	Poisson 1	Pouchelon 1	Provin 1	Rack 1	Rambeau 1
Rideau 1	Rieusset 1	Rigotot 1	Risser 1	Roch 1	Roebeyral 1
Rollet 1	Roset 1	Rosier 1	Rousseau 1	Rousselot 1	Roze 1
Ruaux 1	Ruer 1	Saignot 1	Saler 1	Sanchez 1	Sansaux 1
Saulvet 1	Schmid 1	Sernet 1	Soulas 1	Stefannazzi 1	Tendez 1
Thévenin 1	Ttimeur 1	Timont 1	Tisseron 1	Toussaint 1	Tribout 1
Utrion 1	Varnin 1	Vartin 1	Vétier 1	Veubant 1	Victor 1
Vignerone 1	Villaume 1	Villemy 1	Villeroy 1	Vinant 1	Voche 1
Vonin 1	Vonphar 1	Wultier 1			

patronyme disparaissant au début du XX^e siècle. Ces apports successifs expliquent que la courbe soit symétrique de part et d'autre du sommet de la période 1773/ 1793. Le patronyme s'achève avec une accélération égale à sa progression, au milieu du XIX^e siècle. La courbe des décès affiche assez bien le double arrivage de ce nom, occasionnant deux courbes successives, la première culminant entre 1753 et 1772 ; la seconde, entre 1873 et 1893.

Champougny. L'excès de naissances de filles pendant toute la période aboutit à la diminution du patronyme dès 1793 et à sa disparition entre 1903 et 1933 ; seul, le grand nombre des branches de cette famille l'empêche de s'effacer plus tôt. La courbe de naissances est conforme aux évolutions démographiques générales, à savoir : une progression très rapide jusqu'à la période 1753/ 1773, suivie par un déclin immédiat jusqu'à celle de 1893/ 1913. Les décès sont conformes aux naissances, très fortes au XVIII^e siècle, entre 1753 et 1773, puis en baisse irrégulière mais rapide jusqu'à la disparition du nom vers le milieu du XX^e siècle.

François. Bien représenté au début de la période, ce patronyme s'est éteint assez précocement ; il n'a pu se maintenir que jusque vers la période 1753/ 1773. C'est entre 1753 et 1833 que le caractère exclusivement féminin des mariages a provoqué sa perte. Par les naissances, il n'a cessé de décliner pour s'éteindre entre 1853 et 1873, avec un retour éphémère entre 1913 et 1933. Pendant la période 1713/ 1813, les décès se sont toutefois montrés moins élevés que les baptêmes mais ces derniers n'ont pas compensé les départs volontaires. La situation s'est inversée entre 1853 et 1913, bien que les effectifs du patronyme aient été de beaucoup réduits.

Fringant. Les courbes de ce patronyme adoptent le même profil que celles du précédent, sauf que sa représentation, jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, est nettement plus forte. En conséquence, sa régression est beaucoup plus tranchée. Ces courbes sont les premières à présenter un décalage très logique entre le sommet des décès et celui des naissances, le premier intervenant quelques quarante ans après le second, et les décès n'achevant de s'accomplir que vers 1913, alors que les naissances se sont interrompues quelques cent ans plus tôt. Au niveau des naissances, ce patronyme est dans l'ensemble moyennement représenté. Actif à la fin du XVII^e siècle, il a trouvé son apogée entre 1713 et 1733 tout en pâtissant d'un fort déficit en garçons. Comme le précédent patronyme, il est donc fatalement parti en "quenouille".

George. Forte dynamique des mariages masculins de 1733 à 1913 ; des unions fréquentes entre 1893 et 1913 coïncident avec la disparition du nom. Les naissances entraînent deux sommets lors

des périodes 1753/ 1773 et surtout 1833/ 1853. Les courbes des naissances et des décès relèvent de la même dynamique : le sommet des décès s'affirme, avec un certain décalage, entre 1833 et 1853. Les décès s'instaurent régulièrement entre 1793 et 1813 et persistent au-delà des naissances, lesquelles s'achèvent entre 1873 et 1892, le temps bien sûr que les individus réalisent leur destinée.

Joyeux. L'important déficit féminin, surtout en 1713, 1833, 1873, n'interdit pas une certaine vitalité du patronyme, illustrée dès 1735 par les deux sommets de 1793/ 1813 et 1853/ 1873 ; ensuite, le patronyme subit un déclin progressif pour atteindre son niveau le plus bas entre 1933 et 1953, sans pour autant disparaître. Par les naissances, il connaît une progression logique, avec une phase ascendante entre 1713 et 1833, pour subir ensuite un déclin d'amplitude équivalente. Les décès de développent au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle, en phase décalée par rapport aux naissances.

Maitrehanche. Le déficit par les femmes, assez important entre 1833 et 1853, diminue durablement ; les patronymes masculins connaissent une situation inverse. La dynamique des naissances adopte deux phases : un taux fort jusque 1733 puis un déclin jusque 1813, suivi d'un nouveau sommet moins important, vers 1853 et 1873, avant un déclin définitif. Du côté des décès, la forte mortalité du XVIII^e siècle aurait pu entraîner, comme pour Champougny, la disparition du patronyme à rapide échéance, mais un sursaut, au XIX^e siècle, lui permet de durer aujourd'hui.

Morlot. Le déficit des femmes n'apparaît flagrant qu'entre 1813 et 1833 ; il devient même prépondérant entre 1873 et 1893, sans interdire au patronyme de se maintenir. Dès son apparition dans le premier tiers du XVIII^e siècle, ce nom se stabilise en trouvant un certain équilibre au niveau entre les naissances et les décès. Ses effectifs sont faibles mais réguliers et l'on observe un regroupement des naissances entre 1933 et 1943, qui concentre l'étalement de celles des périodes précédentes. Ces naissances présentent un sommet entre 1773 et 1793, puis retrouvent un profil plus bas mais régulier.

Richard. L'important déficit de mariages féminins nuit à la stabilité du patronyme jusque vers 1793. Le mouvement s'inverse à partir de 1853. Ininterrompu, le patronyme présente une répartition régulière tout au long de la période, avec un petit pic au cours de la période 1733/ 1753. La moyenne des garçons subit un mouvement alternatif de 0 à 100 % des naissances et la moyenne des cumuls, fortement ascendante et partant de très bas, atteint tout juste les 50 % en fin de période.

3.2 Les prénoms

Si les noms de familles déterminent les liens de sang entre les membres de même parentèle, les prénoms permettent à chacun de se situer plus personnellement dans son cadre familial, sans pour autant gagner l'entière liberté d'exprimer son individualité. Les prénoms sont en effet partagés, non seulement par leur nombre limité mais encore par des règles d'attribution par filiation ou parrainage. La gamme des prénoms n'est pas si vaste pour qu'elle offre une totale liberté de choix aux parents. Ce choix s'effectue en relation étroite avec la cérémonie du baptême, liée à l'attachement religieux de la famille, au rôle dévolu aux parrains et marraines et à la nécessité de se plier à certains usages sociaux.

La multiplication de patronymes donnés, autant que la gamme assez réduite des prénoms usuels, entraîne des risques d'homonymie, si bien qu'au prénom peut s'ajouter un surnom ou du moins un qualificatif qui prend généralement forme de « l'aîné » ou du « jeune », respectivement donnés au père et au fils. Dans le cercle de famille, le don du prénom peut se plier au désir de transmettre le même prénom d'une génération à l'autre sans que soit toujours fait un choix définitif entre le premier prénom et les suivants, c'est-à-dire entre les prénoms officiels et les prénoms usuels. On ne sait donc pas toujours par lequel des prénoms de l'état civil, la famille et la communauté identifient les personnes.

Ce phénomène est loin d'être rare et exclusif à Barisey-la-Côte ; dans le Vexin français, on recense quelques 38 % de divergences au niveau des prénoms donnés : inversion dans les prénoms, divergences orthographiques, suppression d'un prénom au baptême, adjonction, substitution de prénoms à un autre. Le prénom usuel peut être soit le premier, soit le dernier figurant sur l'acte de naissance².

3.21 Statistique des prénoms

Dans l'ensemble, les courbes du nombre de prénoms des filles et des garçons attribués à Barisey-la-Côte sont équivalentes, c'est-à-dire qu'elles présentent, après un premier sommet éphémère, une forte progression jusqu'à la fin du XIX^e siècle, suivie d'une régression inéluctables. Deux différences notables sont tout de même observables : d'abord, les filles accusent moins fortement que les garçons le premier pic de la période 1733/ 1753 et ne présentent en conséquence pas la chute de celle de 1733/ 1753 ; ensuite, après un premier sommet d'entre 1833 et 1853, les prénoms

² PICARD Jacques, Prénoms de naissances et prénoms de baptêmes, prénoms usuels et aspect de la mentalité religieuse au XIX^e siècle, exemple du Vexin Français, le Percha, Op.cit.

des garçons connaissent leur summum entre 1893 et 1903, alors que celui des filles s'accomplit dans l'intervalle, entre 1853 et 1873.

Les deux courbes s'accompagnent presque verticalement dans leur déclin mais elles atteignent, entre 1953 et 1983, un niveau nettement supérieur à celui de leur point de départ de 1693, alors que le taux de naissances est parvenu plus bas.

Rapport du nombre d'enfants sur le nombre des prénoms. Plus les enfants sont nombreux, plus le prénom est partagé ; moins ils le sont, plus il prend un caractère unique. Les deux courbes de filles et de garçons sont très apparentées, sauf que le taux de garçons est plus fort jusque vers 1793 et 1813. Avant cette période, les deux courbes restent dans l'ensemble proportionnée à l'évolution des prénoms ; cependant, après un premier déclin conduit jusque 1733, elles tendent provisoirement à monter, avant de chuter rapidement jusque la période 1833/ 1853, plus lentement ensuite.

Les phases descendantes des deux courbes s'expliquent par la réduction du nombre d'enfants aptes à se partager un nombre donné de prénoms. Les phases ascendantes indiquent au contraire que l'accroissement du nombre des enfants s'accomplit plus rapidement que celui du nombre des prénoms. La phase en dent de scie, entre 1753 et 1813, montre qu'il s'opère pendant cette période un effet d'équilibre : l'augmentation du nombre des enfants entraîne celle du nombre de prénoms, le nombre des prénoms prenant le pas ensuite. Dans tous les cas, la première trouve son sommet environ, quarante à cent ans avant celui des prénoms, ce qui laisse supposer la recherche d'une certaine diversité dans le choix des prénoms.

Rapport du nombre des prénoms sur le nombre des naissances globales. Il révèle un décalage entre le sommet des naissances, qui ne dépasse pas la période 1792/ 1802, et celui des prénoms. Cet état de faits indique que si l'accroissement des naissances entraîne celui des prénoms, les parents prennent goût à la diversité de ceux-ci au point d'en garder ouvert l'éventail quand se réduisent les naissances. Ce n'est que lorsque leur déclin se transforme en rupture, vers 1892, que le choix des prénoms se referme. Il s'agit d'une date charnière à laquelle tous les repères démographiques et sociologiques situent l'effondrement véritable de la population.

Distribution du nombre des enfants sur le nombre des prénoms par rapport au total des naissances. Il présente une similitude de sommets, c'est-à-dire que les prénoms sont les plus partagés tant qu'ils suivent l'augmentation des naissances. Les deux courbes se trouvent alors et dans l'ensemble proportionnelles, preuve que le nombre des naissances entraîne celui des prénoms. Au contraire, quand les naissances régressent, les prénoms continuent à prospérer, se faisant plus individuels, parce qu'on ne souhaite pas appauvrir le patrimoine qu'ils représentent.

Fréquence des prénoms. Au départ, les courbes qui établissent un rapport entre le nombre de naissances et le nombre de prénoms, prennent un angle de 45° révélateur d'une progression assez

régulière de la fréquence des prénoms. Seule, la courbe des filles présente un profil tendant vers la verticale, le nombre des prénoms étant très réduit par rapport à celui des naissances. Ensuite, les courbes des filles et des garçons adoptent des profils assez voisins, exception faite du prénom Marie qui, par son universalité, fortifie les courbes des filles.

A partir de la période 1713/ 1733, commence à se former un palier des prénoms, qui reflète la situation des prénoms laissés pour compte par le déphasage entre le nombre des naissances et celui des prénoms. Mais la rupture de courbe devient nette à partir de la période 1813/ 1832 ; les valeurs intermédiaires tendent alors à régresser au profit de quelques prénoms très bien représentés et d'un nombre de plus en plus élevé de prénoms portés seulement par un ou quelques individus. C'est ainsi que les courbes approchent de l'horizontale dès que la personnalisation des prénoms se substitue à leur partage.

Dans l'ensemble, les deux courbes de filles et de garçons coïncident à trois différences près : supériorité des garçons lors du premier et petit sommet de la période 1733/ 1753 ; ensuite supériorité des filles lors du grand sommet de la période 1833/ 1853, sans doute explicable par l'excédent des naissances de filles ; enfin, opposition pendant la période 1933/ 1953, entre la forte chute du nombre des nouveaux prénoms masculins et l'augmentation de celui des filles.

Entre 1733 et 1752, le premier sommet des nouveaux prénoms est la cause exclusive et directe de l'augmentation du nombre des prénoms pendant cette même période ; le déclin simultané des deux courbes montre que la perte de prénoms est équivalente à la diminution de prénoms nouveaux. Par contre, le second sommet de la période 1833/ 1853 se révèle de dix à vingt ans en avance sur les sommets respectifs du plus grand nombre de prénoms de garçons et de filles entre 1853 et 1873 et entre 1893 et 1913. Ainsi, la population a géré pendant ces périodes le maximum de prénoms possibles après avoir cessé de renouveler son capital de prénoms puis, quand la chute de natalité s'est révélée effective, elle a graduellement perdu le capital des prénoms qu'elle avait acquis.

Le rapport des nouveaux prénoms sur le total des naissances est moins facile à établir. La montée des nouveaux prénoms anticipe en vérité le premier sommet des naissances, entre 1742 et 1762. Par contre, le sommet des naissances est plus précoce que leur propre sommet. Si l'importance des naissances entraîne une nette diversité des prénoms, ce sont en fin de compte une certaine pratique culturelle du choix de ceux-ci et un certain besoin de diversifier leur capital qui assurent leur multiplication, même si une chute trop brutale des naissances restreint leur nombre.

3.22. Usage de prénoms multiples

Vers 1753 s'instaure la coutume du second prénom, assez vite suivie par celle du troisième, voire du quatrième ; phénomène déjà remarqué lors de la période 1733/ 1752. On ne déclare jusqu'alors qu'un seul prénom par naissance mais cela n'interdit pas à l'individu de posséder auparavant plusieurs prénoms usuels. Les actes de décès présentent d'ailleurs des citations de prénoms multiples correspondant à des sujets nés avant 1733.

Il devient parfois difficile de distinguer entre l'ordre officiel des prénoms d'une personne et le prénom usuel principal par lequel la société l'identifie couramment. Des trois enfants issus du ménage formé par Louis Morlot et Léontine George dans les années 1890, l'aînée est prénommée Marie Madeleine mais reste toute son existence simplement appelée Madeleine ; sa sœur Marie-Louise conserve par contre ce prénom composé, alors en vogue ; tandis que le prénom de leur jeune frère fait l'objet d'un désaccord entre les parents : le père considère que la tradition familiale exige qu'on le nomme Pierre, alors que sa mère désire que ce soit Georges. Il est donc prénommé Pierre sur l'état civil et tous les actes officiels de sa vie, mais on l'appelle usuellement Georges. Cet exemple familial n'est sans doute pas le seul, on peut en retenir que le prénom Marie, si souvent donné aux filles comme prénom unique, ne leur est plus attribué qu'à titre accessoire, il est peu usité pour la formation des prénoms composés.

De la même façon, les seconds prénoms ne sont pas tous choisis dans la gamme usuelle des prénoms ; aussi, nombre d'entre eux ne sont-ils jamais ouvertement reconnus par la population. Par ailleurs, les premiers prénoms des garçons ne représentent que 67 % du total des prénoms, soit 79 sur 118, et ceux des filles ne sont que de 59 %, soit 85 sur 144.

Prénoms des garçons. La plupart du temps, les prénoms qui ne sont jamais utilisés en premier n'apparaissent qu'une seule fois dans les statistiques, ce qui marque le caractère assez exceptionnel de leur choix, sauf pour quelques prénoms plus usuels tel qu'Edouard (8 fois), Alfred (6 fois), Christophe, Gabriel et Mansui (5 fois chacun). La distribution des prénoms toujours utilisés en second est exactement la suivante : une seule nomination (25 fois), deux nominations (6 fois), trois nominations (5 fois), quatre nominations (une fois), cinq nominations (3 fois), six nominations (1 fois) et huit nominations (1 fois).

Prénoms des filles. Il n'y a pas d'étalement des pourcentages de premiers prénoms par rapport au total des prénoms significatifs par classes de pourcentage, l'émergence des 100 % correspond au fait que beaucoup de prénoms ne sont employés qu'une fois dans les deux cas. Toutefois, les pourcentages sont plus nombreux entre 0 et 50.

Courbe des prénoms multiples. Les courbes des prénoms des filles et des garçons restent voisines. Malgré la progression des deux prénoms dès 1733, le maintien du prénom unique

s'impose assez bien jusque 1793, avant de régresser vivement jusqu'à la période 1853/ 1873 sans toutefois disparaître au-delà. Les doubles prénoms atteignent leur maximum entre 1833 et 1853 pour régresser lentement après 1893 et chuter ensuite rapidement pour les garçons. Pour les filles, leur déclin devient plus rapide à partir de la période 1853/ 1873, sous l'effet de la progression des triples prénoms.

Dans les deux sexes, les trois prénoms n'apparaissent qu'en 1813 et ne prennent leur essor, d'ailleurs modéré, qu'entre 1853 et 1873 : ils restent de toutes façons peu importants. Quant aux quatre prénoms, s'ils apparaissent très légèrement entre 1853 et 1933, leur rôle reste insignifiant.

L'interprétation de ces courbes s'attache au fait que le nombre des prénoms s'amenuise. Il est donc difficile de savoir si une catégorie diminue par elle-même ou par rapport aux autres. Les courbes par pourcentage offrent une meilleure image des relations des catégories des prénoms multiples entre elles et de leurs influences réciproques. C'est la forte progression des deux prénoms qui provoque le déclin des prénoms uniques dès la période 1733/ 1752, les deux courbes se croisant entre 1813 et 1832. A peine, les doubles prénoms atteignent-ils leur summum qu'ils déclinent rapidement sous l'effet de la progression rampante des trois prénoms. Ceux-ci restent toutefois modérés pour les garçons, plus forts pour les filles à partir de la période 1893/ 1912.

Provoquant la chute des deux prénoms, les trois prénoms s'installent dès 1793. Pour les garçons, ils atteignent leur plus haut niveau entre 1913 et 1932, sans toutefois dépasser les 30 % du total des prénoms. Ils montent davantage pour les filles, à plus de 50 %, entre 1933 et 1952.

Durée des prénoms. Filles et garçons ont le même profil, sauf que la plus forte durée des filles est décalée de 10 ans. Jusque 1773, les prénoms vont durer le plus longtemps, puis la courbe passe sous la barre des 50 %, de 1773 à 1853 et remonte ensuite vers les 50 %.

3.23. Identité des prénoms.

Dans l'ensemble, la situation de Barisey-la-Côte diffère peu de celle des terrains de référence. A Bruley³, les prénoms des garçons sont en majorité : Nicolas, Jean, Claude et François et ceux des filles : Anne, Marie, Marguerite, Catherine, Françoise. A Villey-le-Sec⁴, d'avril 1735 à juillet 1749, ils sont, pour les garçons : François, Claude, Nicolas, Jean ; pour les filles : Anne, Marie, Marguerite, Catherine. A Pulligny⁵, les prénoms dominants des garçons sont Nicolas, Joseph,

³ STORTI Marie-Lyse, Bruley. Op.cit.

⁴ JOLIN René, URIOT Jean-Pierre, Villey-le-Sec. Op.cit.

⁵ DE COLNET Claire, Pulligny. Op.cit.

François, et ceux des filles : Anne et Marie. Même constance à Conflans-en-Jarnisy⁶, avec Nicolas, Jean, François, Joseph, puis Anne, Marguerite, Catherine, Jeanne et Marie. Cependant, Jean diminue après 1720 et Louis atteint son sommet entre 1750 et 1760. Anne connaît son apogée au cours de la première moitié du XVIII^e siècle puis est remplacée par Marie Anne ou Mariane ; Marguerite baisse à la fin du siècle.

Si le panel des prénoms les plus usuels reste invariable d'un terrain à l'autre, l'ordre des prénoms peut changer. A Blénod-les-Toul⁷, il est le suivant ; garçons : Nicolas, Claude, Jean, François, Dominique, Jacques, Etienne, Sébastien ; filles : Marguerite, Catherine, Anne, Marie, Françoise, Elisabeth, Barbe, Jeanne, Reine, Madeleine. Il devient celui-ci à Barisey-la-Côte, pour les trois siècles étudiés : Claude, François, Nicolas, Dominique, Etienne ; et Marie, Catherine, Anne, Marguerite, Françoise, Madeleine, Jeanne, Elisabeth, Reine.

Avec l'apparition du phénomène de prénoms multiples, les effets de modes de prénoms ont pu devenir plus marqués, particulièrement au XIX^e siècle où les noms de saints ou de la Vierge ont souvent servi à la création de prénoms composés.

L'évolution des prénoms de Barisey-la-Côte au XIX^e siècle s'est fidèlement conformée à celle des prénoms du Toulais analysés par Claude Gérard⁸. Dans les deux cas, l'Empire assure la continuité des prénoms issus du XVIII^e et privilégie les prénoms d'inspiration chrétienne, particulièrement évocateurs de la sainte famille ou des apôtres : Anne, Marie, Joseph, Jean, Pierre, Jacques, André, Thomas, Barthélemy, Luc, Marc, Jean-Baptiste, Madeleine. En revanche, si les autres communes du Toulais semblent négliger des prénoms courants tels qu'Etienne, Sébastien, Alexis, François, Claude, Louis, Charles ; on préfère à Barisey-la-Côte : Claude, François, Dominique, Nicolas, Henri, Louis, Sébastien, Antoine, Charles ; Barthélemy et Humbert sont laissés à part. Du côté des filles, le Toulais et Barisey-la-Côte partagent le même engouement pour Anne, Barbe, Françoise, Jeanne, Catherine, Geneviève, Madeleine et Thérèse.

L'ensemble des villages du Toulais, y compris Barisey-la-Côte, abandonnent par ailleurs, dès la fin du XVII^e siècle, l'usage de prénoms lorrains tels que Mansuy, Gengoult, Libaire, Elophe, Gérard, Epvre, Cosme, Mansuy, Stanislas, à l'exception de Nicolas qui reste très présent. L'attachement au saint patron lorrain n'implique pas pour autant l'obéissance à la recommandation du concile de Trente de préférer le saint patron de la paroisse.

⁶ BONTEMPS Michel, La Prévôté de Conflans-en-Jarnisy. Op.cit.

⁷ HANANIA M.C., Blénod-les-Toul. Op.cit.

⁸ GERARD Claude, Toul et douze villages du Toulais, évolution des prénoms au XIX^e siècle. Op.cit.

Bien souvent, les prénoms originaux adoptés par les paroisses du Toulinois passent par une source urbaine mais de façon éphémère. Prénoms dominants et prénoms importants varient considérablement au cours du XIX^e siècle sans cause toujours établie. C'est tout juste si l'on peut apprécier l'influence de la famille impériale, avec des Joséphine et des Marie-Louise, mais ce dernier prénom est seulement entré en vogue à Barisey-la-Côte, vers 1873, Joséphine connaissant un usage plus large entre 1813 et 1814. De son côté, la Restauration relance dans le Toulinois Charles et Louis, celui-ci n'ayant pas été perdu d'intérêt à Barisey-la-Côte, et celui là y étant repris entre 1813 et 1832.

3.24. L'attribution du prénom

La coutume de donner le prénom du père ou de la mère à l'enfant intéresse à Barisey-la-Côte entre 30 et 40 % des naissances jusqu'à la période 1793/ 1813. Puis elle décline très progressivement sans s'interrompre tout à fait, puisqu'elle représente encore quelques 10 % des naissances entre 1953 et 1982. Le don du prénom d'un frère ou d'une sœur préalablement décédés est moins couru, de 9 à 19 % des naissances jusqu'à la période 1773/ 1793. Qu'elle s'applique à vouloir "refaire un parent proche ou un enfant mort"⁹, ou plutôt, à réanimer un prénom qui risque de quitter la strate familiale¹⁰, cette pratique trouve préjudice, à Barisey-la-Côte, dans le développement de la gamme des prénoms à la fin du XVIII^e siècle, elle devient alors rapidement obsolète pour disparaître dès la période 1853/ 1873.

Jusqu'en 1792, les enfants reçoivent en majorité le prénom du parrain ou de la marraine. Cette proportion est rarement inférieure à 50 % et représente souvent les deux tiers des naissances, particulièrement lors de la dernière période (1773/ 1792) où sont identifiés parrains et marraines. Le phénomène est donc prédominant pour le choix du prénom, avant tout autre : prénoms des grands-parents comme dans le pays de Sault, ou prénoms en l'honneur de puissants et de dirigeants, comme dans le Quercy¹¹.

⁹ PICARD Jacques, Prénoms de naissances et prénoms de baptêmes, prénoms usuels et aspect de la mentalité religieuse au XIX^e siècle, Vexin Français. Op.cit.

¹⁰ BURGUIERE André, Un nom pour soi, le choix du nom de baptême en France. Op.cit.

¹¹ SANGOI Jean-Claude, Transmission des prénoms et reproduction sociale en Bas Quercy. Op.cit.

3.3 UN RESEAU FAMILIAL AU DEBUT DU XX^e SIECLE

Par la signature des témoins qui accompagnent les déclarant de naissances, de mariages ou de décès, les actes d'état civil sous-entendent nombre de relations sélectives entre les familles et les personnes au sein d'un même village ou de village à village. Rencontre des conjoints, circulation des patronymes, attribution des prénoms de parrains et de marraines procèdent d'un choix de relations délibérées touchant aux fonctions anthroponymiques qui règlent toute population. Ainsi s'établissent des réseaux d'attachement ou d'intérêt qui contribuent à l'inégalité des relations entre personnes conduites à partager des liens de voisinage et de travail.

Mais les registres paroissiaux et les registres d'état civil sont inappropriés pour évaluer précisément les relations intra et inter familiales au sein du village ainsi qu'à travers ses échanges avec les villages circumvoisins. Certains actes en expriment toutefois les effets, à défaut de les préciser ; ils concernent essentiellement les représentations lors des actes d'état civil telles que choix des témoins de mariages et de constats de décès, choix des parrains et des marraines accompagnant les nouveaux nés sur les fonds baptismaux. Révélée par les registres paroissiaux jusqu'à la Révolution, l'identité des parrains et des marraines autorise une certaine mesure des relations intercommunales, accomplie cette fois-ci famille par famille, à travers une reconnaissance de personnes sans doute plus volontaire que celle du conjoint. Celle-ci se trouvait davantage liée au hasard des rencontres et des intérêt des familles tandis que la désignation des parrains et des marraines s'effectue au sein d'un réseau déjà existant.

Les parrains et les marraines humanisent les horizons vers lesquels les familles portent leurs relations extra villageoises. Partant d'une pratique religieuse, leur désignation ne néglige pas le caractère affectif des relations sociales et familiales. Réductrices de celle des origines des conjoints exogames, leurs sources géographiques révèlent le lien que le nouveau marié peut maintenir avec ses racines. Ces sources de parrainage et de marrainage éclairent autant l'origine des mariés que les réseaux d'échange entre les familles. Dans la plupart des cas, les parents choisissent pour tuteur ou tutrice du nouveau né, un membre de la famille dont l'un des conjoints s'est éloigné pour cause d'exogamie, avec laquelle il veut conserver des contacts motivés.

Apparemment, les relations de parrainage entre Barisey-la-Côte et ses voisins se sont développées de façon plus importante à partir de la période 1773/ 1792. Jusqu'en 1703, les résidences des parrains et des marraines se retrouvent dans les quatre villages circum voisins de Barisey-la-Côte à l'est, l'ouest et le sud. S'y ajoute Punerot à partir de 1703. Une légère progression se fait alors remarquer vers le nord mais sans grande suite. Le rayon augmente à partir de 1733 sans atténuer la règle de proximité d'origine des parrains et des marraines. Entre 1733 et 1742, le rayon

de proximité s'allonge en direction de l'ouest, le long de la vallée de la Meuse. La progression vers le nord demeure très peu marquée.

Lors de la période 1753/ 1762, l'aire de provenance des marraines et des parrains s'élargit sans perdre sa concentration, à l'exception de quelques sources plus lointaines telles que Saint Epvre, dans les faubourgs de Toul, ou Foug, Clairlieu, Vaucouleurs et Maxey-sur-Vaise au cours de la période 1763/ 1792. Il s'effectue d'abord un déséquilibre en direction du sud, puis il se réalise un rééquilibrage vers le nord, à la faveur de la croissance démographique. A part quelques sujets en provenance de la vallée de la Meuse, entre 1773 et 1792, les lieux d'origine du parrainage et du marrainage couvrent dans l'ensemble une zone assez compacte.

Si les parentés, les cousinages et les alliances constituent la base des échanges personnels de la famille, ils sont loin de les représenter strictement et de permettre une mesure des réseaux d'intérêt, d'amitié, d'affectivité, entretenus par chaque unité familiale dans son champ social ; la constitution de ces réseaux résulte d'une pratique d'échanges souvent indépendante ou du moins détachée des parentés effectives, car les réseaux d'alliance se définissent autant par rapprochement des êtres et des familles que par opposition et fragmentation des liens sociaux au sein d'une masse sociale hétérogène, propice à la naissance de situations relationnelles et conflictuelles.

Il arrive même que les antagonismes tranchent au cœur des familles à cause de situations de jalousie et de concurrence ; bien des donations partage entre vifs ont alors pour souci d'anticiper tout conflit éventuel entre les héritiers. Cela n'empêche pas d'après revendications de terres et de prés dont l'une d'elles provoque, le 31 juillet 1810, une violente rixe à coups de fourches, l'une en bois, l'autre en fer, entre les deux frères, Jean et Joseph Bastien, vite secondés par leurs épouses respectives¹².

A l'inverse, l'amitié et la bonne entente en famille est fréquente, bien que difficile à décrire. Pour rendre compte d'une situation de relations sans tâches entre une famille et son réseau d'amitiés, au début du XX^e siècle, nous présentons ci après une source d'archives personnelles consistant en des échanges croisés de correspondances sur cartes postales, entre divers membres d'une communauté élargie à deux familles alliées, leurs parentèles et leur amis proches. Ces cartes postales anciennes n'exhument pas seulement les correspondances d'autrefois, elles reconstituent aussi les échanges entretenus par des cercles de personnes qui, s'écrivant mutuellement, entretiennent l'esprit de famille par delà les frontières du quotidien. Elles répondent à une mode survenue lors du premier tiers du XX^e siècle, en raison des facilités de correspondances courtes qu'elles permettent, de l'attrait de la photographie naissante et surtout, de l'usage encore trop restreint du téléphone.

¹ AD Meurthe-et-Moselle 3U 4 198.

A l'époque où commence cet échange de correspondances, vers 1913, le présent est occupé par le couple Louis Morlot/ Léontine George, le passé est assuré par les deux parents de l'épouse, Ferdinand George et Héloïse Morlot (apparentée par cousinage à son gendre), et le temps futur, par les trois enfants du couple, Madeleine, Marie-Louise et Georges. Ce dernier étant en bas âge, ce sont ses deux sœurs qui ouvrent ce cycle de correspondances à l'occasion des voyages qu'elles effectuent à Delle (Territoire-de-Belfort) pour rendre visite à un cousin définitivement éloigné de son lieu de naissance, neveu de leur grand-père, Ferdinand George. Issu d'une famille de huit enfants, l'un des frères de ce dernier, prénommé Paulin, s'était d'abord installé à Epinal comme commis boucher avant de devenir proprement boucher à Delle à la fin du XIX^e siècle. C'est son fils, Paul, que visitent Marie Louise et Madeleine, dans ces années 1910.

Autant que la fidélité à une branche cousinale proche mais définitivement perdue pour la communauté, il faut apprécier à travers cette correspondance, la liberté nouvelle offerte par le chemin de fer aux jeunes générations sortant de l'enfance. Elles sont les premières à bénéficier des facultés de déplacement inter régionales, encore interdites ou du moins peu coutumières à la génération de leurs parents. Le recueil incomplet de cette collection de cartes postales empêche de savoir si les visites des deux jeunes filles à leurs cousins de Delle se renouvellent lorsqu'elles sont devenues adultes. Aujourd'hui, les relations entre les deux branches familiales issues des George se sont totalement perdues, il a suffi d'une génération, c'est-à-dire, celle des enfants des deux adolescentes et de leur frère, soit à peine un troisième degré de cousinage, pour qu'elles se rompent et s'oublient.

Le voyage de juillet 1891 s'effectue en plusieurs étapes, et les deux sœurs ne partent sans doute pas seules. A qui écrivent-elles pour se rappeler sans tarder à leurs proches ? A leurs parents, bien sûr, sans oublier une pensée pour leur jeune frère. Elles profitent de l'occasion pour faire signer leur carte par les trois personnes qui les accompagnent, deux fois L. Simonet et L. Pombocal, cette dernière signature restant inconnue.

Deux ans plus tard, ce sont cette fois-ci, les deux cousins franc-comtois, Paul et Maria George, qui se signalent par l'envoi d'une carte postale de Delle, pour remercier Léontine Morlot de l'expédition d'un colis, peut-être envoyé en guise de vœux de nouvel an. Quelques voisines peuvent incidemment se rappeler au souvenir des jeunes filles à l'occasion de ces voyages, à l'exemple d'Eugénie Pichancourt, désireuse d'assurer son amitié à Marie-Louise Morlot. Mais il faut plus ordinairement l'obligation d'un éloignement pour que les parents proches, les amis et les voisins adressent un mot hâtif à la famille Morlot, soit, la tante Marie Boileau, d'Allamps, représentant la branche maternelle de Louis Morlot, et à plusieurs reprises, D'Hazebrouck et de Malo-les-Bains, les 5 novembre et 11 décembre 1914, Aimé Bourguignon, à la fois voisin et cousin.

A partir de 1915, le cercle des correspondances s'élargit grâce aux circonstances de la guerre. Activant les réseaux d'échanges, celle-ci favorise les capacités d'ouverture des communes lorraines situées en arrière du front, où cantonnent les troupes de réserve. La gare de triage de Barisey-la-Côte ayant à cette époque une certaine importance, elle mérite d'être commandée par un lieutenant, nommé Jean Moulin, époux de Francine Chauvet, native de Saint-Romain-le-Puy (Loire). Logé chez l'habitant, précisément dans le voisinage des Morlot, l'officier reçoit fréquemment la visite du jeune frère de son épouse, Antoine Chauvet, armurier à la base aérienne voisine d'Ochey. Il s'ensuit la naissance d'un sentiment entre le jeune homme et Marie-Louise Morlot, ce qui a pour conséquence d'accroître le réseau d'échange familial. Comme beaucoup de jeunes gens de cette époque, c'est Antoine Chauvet qui s'installe définitivement en Lorraine à l'issue de la guerre, après que les familles Morlot, Moulin et Chauvet aient célébré par nuptialité leur alliance en 1920. Mais auparavant, dans les dernières années de la guerre, Antoine Chauvet connaît quelques tribulations à travers la France qui lui permettent d'entretenir, jusqu'à son mariage, une triple correspondance, avec sa sœur aînée, sa promise et sa future belle-sœur, Madeleine. De sa sœur Francine, il reçoit surtout de vigoureux conseils et subit d'impératives remarques sur ses décisions les plus quotidiennes. C'est que, s'étant trouvé orphelin en bas âge, il a été élevé par son autoritaire aînée qui tient lieu pour lui autant de sœur que de mère. Il continue à entretenir, grâce à elle, une part de ses relations avec sa parentèle forézienne, qu'il retrouve pendant quelques mois entre sa libération des drapeaux et son mariage lorrain.

De son côté, Marie-Louise Morlot lègue la trace de correspondances avec ses relations villageoises proches. En 1917, elle écrit à son filleul, vraisemblablement Eugène Bourguignon, qu'elle vouvoie, et reçoit une carte d'un cousin et voisin direct, Auguste Naboth, alors en situation militaire à Houlgate. Surtout, elle entretient une correspondance quasi quotidienne avec Antoine Chauvet qui, de mars 1918 à 1920, se trouve successivement à Châlons-sur-Marne, Ermenonville, près de la forêt de la Traconne, Melun, Dijon, Lyon, le lendemain, Chartres trois jours après, Sézanne, Epernay, un mois plus tard ; ensuite Paris, Beaugency, Saint-Anthème, Saint-Etienne, Sens, Saint-Etienne, Troyes, Saint-Romain-le-Puy, Lyon, Paris, Bron, Saint-Priest, Villey-le-Sec, Valence, Lyon, Pierre-Bénite, Lyon, Saint-Etienne, Chalon-sur-Saône, Saint-Romain-Le Puy, de nouveau le 29 juin 1919 ; le 24 août suivant, à la Chaise-Dieu, le 10 septembre, à La Chapelle-en-Lafaye, puis Saint-Bonnet-le-Château, le 24 octobre, à Saint-Etienne, enfin, le 22 mai 1920.

Définitivement revenu en Lorraine, il intègre un emploi de facteur des postes en Moselle, à Metz, puis Montigny-les-Metz, ce qui lui donne l'occasion d'un détour par Luxembourg, le 13 juin 1920. Entre temps, Marie-Louise Morlot profite de la paix pour retrouver la Franche-Comté avant que son mariage ne lui offre de nouvelles attaches dans la Loire. C'est de Langres, puis de Belfort, étapes

obligées pour un si long voyage, qu'elle écrit en juillet à son promis, alors en résidence chez un cousin à la Chapelle-en-Lafaye (Loire), dans un ton hésitant encore entre le tutoiement et le vouvoiement. Pendant son séjour franc-comtois, elle reçoit une carte postale de sa proche voisine de Barisey-la-Côte, Eugénie Pichancourt qui, par la même occasion, envoie une autre carte à Antoine Chauvet. Les missives de Marie-Louise, adressée de Vesoul à son père, portent la signature de quelques membres de ce cousinage au nombre desquels il faut citer un Parrain Oscar et un ou une L. Simonet, dont les identités ne seront pas davantage précisées et pour cause, puisqu'à l'époque, elles ne faisaient pas de doute.

La fin de la guerre voit par ailleurs arriver à Barisey-la-Côte quelques courriers de la part de voisins proches, comme celle de Maurice Joyeux, habitant la ferme située à l'angle que fait la grande rue de Barisey, lorsque se détachant de la rue de la Saint-Pré, elle tourne en direction de Colombey-les-Belles. Visiblement, sa situation n'est pas des plus dramatiques puisque, loin du front, il est détaché botteleur à Montaulin, dans l'Aube. La correspondance de la fin ou de l'immédiate après guerre, comporte également quelques cartes postales provenant de signatures oubliées qui laissent voir à quel point la mémoire orale peut être courte si elle n'est pas renforcée par la mémoire écrite. Plus personne ne sait aujourd'hui qui était ce Holl., qui écrit à ses « cousins et cousines » de Barisey-la-Côte, en réponse à une lettre de Madeleine Morlot. Encore infirmier sous les drapeaux ce 29 août 1918, il se trouve au repos à Saint-Léonard, dans l'attente de partir on ne sait où. Est-il en vérité parent avec les Morlot ou les Chauvet ? Il n'en a pas moins reçu de récentes nouvelles d'Antoine Chauvet, à qui il dit se situer à quinze kilomètres de lui. Il écrit encore le 17 décembre 1918 pour faire savoir qu'il retrouve enfin sa famille, après cinquante deux mois de séparation.

A cette époque, c'est avec la tante Marie Boileau que les relations sont les plus étroites. Liée aux Morlot par sa grand-mère paternelle, très précisément la mère de Louis Morlot, elle réside dans le village voisin d'Allamps. Les rapports entretenus avec elle, par cartes postales et visites estivales, donnent le loisir de cheminer à travers la côte, par vergers, vignobles et bois. Malgré cette proximité, Marie Boileau continue à écrire en 1923 à ses neveux et nièces pour leur donner quelques nouvelles du cercle familial et s'excuser au passage de n'avoir pu venir à Barisey comme prévu, à cause d'un accident de « mannequin » de pommes de terre. Il relève de ces correspondances qu'on s'invite volontiers d'Allamps à Barisey-la-Côte, de Morlot à Boileau.

Par ces échanges, on se raconte les extra quotidiens des proches des deux familles, par exemple le départ de Georges Morlot au régiment ; l'apprentissage de l'alphabet d'une jeune Annie, non identifiée ; une maladie sans conséquence de Louis Morlot ; l'annonce de l'arrivée en auto d'un nommé Henri avec toute sa famille et, père mêlé, des nouvelles de divers proches, amis ou parents communs aux deux familles : Madeleine Pichancourt et son fils, Marguerite Toussaint et une jeune

Annie. En la circonstance, l'une de ces correspondances sert à préciser la venue des Morlot à Allamps, on les convie à venir pour la messe, vers 10.30h, ce qui leur permettra d'avoir moins chaud en chemin.

Parallèlement aux lettres intempestives qu'elle envoie à son frère Antoine Chauvet, Francine Moulin soigne ses relations épistolaires avec les Morlot, que les Moulin ont encore eu l'occasion de fréquenter à la fin de la guerre, avant de s'éloigner d'eux. Ses propos content des petits faits aussi anodins que l'achat d'un chapeau ou la pluie persistante. Devant retourner à Barisey pour le 31 du mois, elle demande qu'on lui garde du lait. Mais déjà, la famille Moulin amorce ce périple qui l'éloignera définitivement du Toulinois, en raison de la carrière du lieutenant Jean Moulin, tout frais promu au titre de chevalier de la légion d'honneur. Victoire oblige, il se retrouve à Landau en 1919, avec femme et enfant, avant de s'exiler définitivement au Maroc.

L'épisode germain de cet éloignement entraîne une certaine correspondance entre Francine Moulin et son frère, mais encore, entre le jeune Philippe Moulin et son oncle, l'enfant étant heureux de faire savoir qu'il se trouve en « Bochie ». On n'oublie pas non plus les Morlot de Barisey-la-Côte, auxquels on annonce en août 1919, une venue prochaine, en transit par Metz. En cette circonstance, les Moulin, Morlot et Chauvet doivent se trouver réunis.

L'installation, à Montigny-les-Metz, en 1920, du nouveau ménage constitué par Antoine Chauvet et Marie-Louise Morlot suscite un certain intérêt de la part des proches cousins foréziens du nouvel époux, les Decelle, les Sessiecq et les Thinet, mais aussi, de celle de correspondants non identifiables aujourd'hui, qui se prévalent parfois d'un vague cousinage. Il y a particulièrement au nombre, un nommé Najean et toujours cet énigmatique Holl.

Le changement de situation des deux jeunes époux déplace sensiblement le centre de gravité des échanges épistolaires recueillis au sein du cercle familial. Le flot des lettres quotidiennes entre les deux promis, interrompus par inutilité, est remplacé par des correspondances plus éparpillées mais régulières, entre le jeune couple et les Morlot, particulièrement Madeleine, qui trouve l'occasion belle pour faire des séjours réguliers à Montigny-les-Metz. Généralement, ses missives concernent ses heures et jours d'arrivée ou de départ et il lui arrive d'être accompagnée d'une certaine Marguerite dont l'identité reste un mystère.

La facilité de voyager permise par le chemin de fer engendre une navette régulière entre Montigny-les-Metz et Barisey-la-Côte et si les enfants Morlot sont les premiers à bénéficier de ces facilités de déplacement, la génération des parents, en l'occurrence Louis Morlot, prend goût ou du moins, s'accommode de ces facilités. La sœur et le père ne manquent pas une occasion de rendre visite au jeune couple, apportant quelques produits de la ferme, ou un lapin, ou un poulet, selon la

saison, des oeufs, du beurre, des groseilles « *si elles sont assez mures* » et même un pot de confiture d'abricots, mot souligné, certainement pour faire valoir la rareté de la denrée.

Outre les banalités sur la chaleur du temps, les cartes postales destinées à annoncer la venue des uns et des autres permettent de donner des nouvelles de chacun, du travail de broderie pour Paris, que Madeleine Morlot n'aura pas effectué à temps, ou de l'entorse au pied que s'est faite sa mère, Léontine George. Mais qu'il s'agisse de la soeur ou du père, on rentre vite dans sa campagne quand il est question d'y tuer le cochon.

En même temps, Madeleine Morlot profite du cheval vapeur pour se rendre à Paris en décembre 1924, faisant étape par la Haute-Marne et la Seine-et-Oise, lieu de sa résidence chez ses cousins et cousines Simonet, lesquels se joignent à elle, ce 10 décembre, pour adresser aux Morlot leurs souhaits pour la nouvelle année à venir.

A son tour, le départ des Moulin au Maroc engendre une autre phase de la relation épistolaire entre Antoine Chauvet et le ménage de sa soeur. C'est d'ailleurs souvent le jeune Philippe qui écrit à son oncle et à sa tante dont le cercle s'était agrandi avec la naissance d'un garçon. Ainsi, dans le courant de ces années 1920, la dynamique des générations s'est modifiée, le présent étant désormais occupé par la génération des enfants Morlot ; Louis Morlot et son épouse Léontine George, devenus grands-parents, occupant les valeurs du passé.

Au-delà de la Méditerranée, on continue à échanger les nouvelles et les présents, en la circonstance, une paire de babouche pour enfant. Une fois de plus, sont cités dans cette correspondance, des personnages inconnus de nous, tels que les Mangin. Le contenu de ces missives est tout ce qu'il y a de plus banal : considération sur la forte chaleur et la "flemme" qui en découle, la brise marine rafraîchissante, le prix du raisin et de la viande qui n'est pas trop chère, heureusement car les bêtes sont nourries avec rien. Il n'est question à cette époque de ne rester que deux ans en terre chérifienne alors que ce séjour en durera plus de trente.

1924, c'est en cette année que s'exprime le dernier des enfants Morlot, Georges, devenu adulte par l'initiation du service militaire, lequel lui permet pour la première fois de se détacher de sa famille. Conscrit au 1^{er} escadron, 1^{er} peloton du 8^{ème} régiment de hussards, il est le seul à présenter des situations capables d'intéresser l'historien. S'il écrit difficilement, il est curieux de tout ce qui l'environne, dans une Alsace quelque peu exotique aux yeux d'un jeune lorrain des côtes de Meuse. L'incurie de la cuisine militaire fait qu'il s'inquiète d'abord des envois alimentaires provenant de sa famille. Aussi réclame-t-il du beurre (un peu plus salé que celui du dernier envoi), du chocolat, du sel et, désir évident de montrer bonne figure lors des revues de troupes, du fil noir et du blanc.

C'est dans une de ses cartes qu'il s'attache à saluer ses grands-parents, Ferdinand George et Héloïse Morlot, jusque là exclus de toutes ces correspondances, même par simple allusion.

Aujourd'hui encore, leur souvenir s'est conservé et le grand-père Ferdinand (George) sert encore de référence dans le temps. Cela vient du fait que George Morlot l'a connu dans son enfance et a pu transmettre le souvenir de son existence, jusqu'il y a peu. Ses autres grands-parents lui sont par contre inconnus, étant morts avant sa naissance. Privés de son rôle d'agent transmetteur de la mémoire familiale, ils sont aujourd'hui oubliés, n'ayant aucun vécu commun, ne serait-ce qu'au second degré, avec les générations actuelles.

L'observation du rituel des champs intéresse le jeune conscrit autant que la vie militaire - condition paysanne oblige. Il parle tout naturellement de la moisson bien commencée par beau temps, sous un vent non brûlant. Il se complait dans la description des champs de houblon, véritable nouveauté pour lui, et se trouve heureux d'apercevoir des vignes de « *noirs, beaux et grands raisins d'auberlin* », comme on en plante à Barisey-la-Côte. De son village, il suit d'ailleurs précisément les nouvelles, félicitant son père de ne pas s'être fait voler en achetant une charrue et une herse pour 214f, évoquant les permissions agricoles qui lui permettent d'aller aider les gens autour de Strasbourg, mais malheureusement pas de pouvoir rentrer chez lui.

Si, du camp d'Oberhoffen, George Morlot s'inquiète du bon déroulement des travaux agricoles à Barisey, évoquant le beau temps qui doit être propice aux avoines, aux blés, aux mirabelles et au regain, il décrit longuement à titre d'échange sa vie de caserne, racontant les séances de tir de grenades à fusil ; les manœuvres communes avec un bataillon du 170^e d'infanterie, qui joue le rôle de l'ennemi ; la mission qui lui est confiée de garder quatre chevaux, à la suite de quoi il se trouve pris dans une embuscade et perd son calot, accroché par une branche d'arbre. Mais il n'est pas le seul à être égaré puisqu'il croise au passage, un cheval du 2^{ème} escadron qui a perdu son cavalier et qui « *fait des classes à pieds sur le terrain* ». Général en tête, les belligérants pour rire finissent par défiler en ville, après la remise de l'étendard du régiment, avec assez d'ostentation pour stopper tous les tramways de Strasbourg.

La monotonie de la vie de caserne s'agrémente de spectacles dûment rapportés à Barisey : prise d'arme, présentation du nouveau lieutenant-colonel ; apprentissage de la manière de rouler la « *patage* » (consistant à rouler un manteau derrière la selle et à mettre les sacoches légèrement bourrées de foin) à l'occasion des revues de troupes ; fantasia de spahis juchés sur leurs chevaux arabes (les mêmes que ceux qu'il y eut à Barisey pendant la guerre), « *beaux à voir, les cavaliers debout sur leurs montures, ramassant quelque chose par terre au grand galop de charge et chargeant des "chaichia" alignées par terre avec un anneau gros comme un fond de bouteille dans lequel ils engagent leur sabre, tirant des coups de fusil en l'air, puis lançant le mousqueton et le rattrapant...* ».

A la fin de ces années 1920, l'éloignement, pour les uns, la maladie et la mort, pour les autres, vont disperser cette communauté familiale unie, sinon physiquement, du moins par la parole écrite. Après les descriptions enthousiastes de Georges Morlot, l'inspiration familiale cesse apparemment d'unir les esprits et les coeurs. On reçoit bien sûr à la fin, quelques cartes de la tante Clotilde Morlot, personnage familial d'importance qu'intéressent cependant d'autres préoccupations que ces simples histoires de chambrée. Sœur de la grand-mère Héloïse, seconde de cinq filles, elle est la seule à rester présente dans les mémoires contemporaines. Elle apparaît pour la première fois dans ce recueil de cartes postales à l'occasion d'un séjour dans les Basses-Pyrénées, pour s'inquiéter des nouvelles alarmistes qui se font déjà jour au sujet de la santé de Marie-Louise Morlot. A défaut de diagnostic médical assez sûr, les symptômes étant les mêmes, des quintes de toux, elle lui adresse une recette à base de goûtes chloroformées qui se sont montrées efficaces pour une simple coqueluche.

Une seconde personne, membre du cercle familial, se préoccupe également de la santé de la jeune femme. Signant Françoise, elle ne nous révèle pas précisément son identité patronymique. Parlant de médicaments à prendre, de moral à garder, elle évoque son propre cas, puisqu'elle fut assez malade au point que son entourage lui prédisait qu'elle ne guérirait pas. Elle écrit de nouveau à la jeune souffrante, de Châtel-Guyon où elle se trouve en cure pour vingt-deux jours, « *avec la pluie comme partout, et plutôt froid* ». Toujours inquiète de l'état de sa correspondante, elle note avec satisfaction quelques nouvelles d'une amélioration, transmises par Antoine Chauvet. Mais à ce dernier, dans une correspondance parallèle, elle recommande de bien soigner son épouse, qu'il risque de perdre, en perdant tout alors.

D'aussi bons conseils de santé ne sont cependant pas assez efficaces pour conjurer la fatalité. La violence de la maladie, dont les symptômes se font sentir dans les dernières lettres de Francine Moulin, emporte Marie-Louise Morlot, à l'âge de 34 ans, le 2 octobre 1932. Par ironie du sort, l'aïeule, Héloïse Morlot, qui pose devant l'œil photographique avec son petit bonnet devant la porte de grange de la maison de Barisey-la-Côte, voit d'abord partir sa petite fille, puis sa fille Léontine George, à peine trois mois plus tard, le 8 janvier 1933, avant de s'éteindre à son tour en 1934.

Le grand-père Ferdinand George s'efface en avril 1926, privé de sa barbe blanche que le feu a ravagé alors qu'il cherchait à éteindre un incendie survenu sur sa terre « du château », dans la côte de Barisey. Mais on raconte aussi qu'il perdit sa barbe, autant que l'esprit, en allumant trop vivement sa pipe. De la génération des grands-parents, Louis Morlot est le dernier à quitter ce monde le 29 juin 1941. La litanie des disparitions reprend dix ans plus tard, de l'autre côté de la Méditerranée, avec le décès en septembre 1951 de Jean Moulin, malade, qui ne quittera pas le

Maroc. Rapatrié après les événements relatifs à l'achèvement du protectorat français, le reste de la famille a déjà regagné le pays natal.

En 1965, disparaît Madeleine Morlot, dans sa maison de Barisey. Après elle, la mort retourne frapper la famille Chauvet. Comme par un fait exprès, le frère et la sœur partent à quelques semaines d'intervalle, sans que Francine Moulin sache que son frère Antoine Chauvet a succombé à la grippe, en décembre 1969, et qu'elle le suivra aussi fidèlement qu'elle a régenté la vie de son cadet, début janvier 1970.

A Barisey, pendant ce temps, Louis Florentin, l'ancien employé de ce chemin de fer par lequel se sont rencontrés les Morlot et les Chauvet, achève son existence à la façon d'un vieux paysan, en 1972. Passent dix ans avant que Georges Morlot ne parte l'accompagner « *auprès du lierre* », celui qui s'agrippe au clocher de l'église médiévale.